



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Lieu : Siège

Date & Heure : 14h30 le lundi 27 janvier 2025

Président : SÉGURA Gilbert

Membres présents : DESCHAMPS Gaétan, , LAGNEAU Anne-Marie, LUBERNE Dominique

Excusé : JACQUET Vanessa

Ordre du jour :

- I. Point sur les licences Jeunes (Noms, catégories, clubs, secteurs)
- II. Point sur les éducateurs et initiés actifs dans le Cher
- III. Point sur les référents
- IV. Ecole de pétanque dans le Cher
- V. Création et orientation d'une section Jeunes
- VI. Échanges sur les orientations budgétaires
- VII. Calendrier 2025 des regroupements
- VIII. Création & organisation des journées de rencontre
- X. Charte des éducateurs, guide des parents & livret de suivi des jeunes
- XI. Interventions dans les écoles
- XII. Guide des parents et des jeunes licenciés
- XIII. Questions diverses

I. Point sur les licences

À ce jour, nous comptons **96 licenciés jeunes**, répartis comme suit :

- **Secteur 1 :** 23 licenciés (4 benjamins - 1 benjamine, 2 minimes masculins - 3 minimes féminines, 2 cadets - 1 cadette, 9 juniors masculins - 1 junior féminine). Chateaufort 1, St Amand 3, St Florent 6, Bruère, Culan 3, Morthomiers.
- **Secteur 2 :** 21 licenciés (1 benjamin, 1 benjamine, 1 minime masculin - 3 minimes féminines, 3 cadets - 5 cadettes, 5 juniors masculins - 2 juniors féminines). Charly 1, La Guerche sur l'aubois 1, Marseilles les Aubigny 4, Sancoins 1, Beffes 11, Cuffy 3.
- **Secteur 3 :** 35 licenciés (1 benjamin - 1 benjamine, 9 minimes masculins - 4 minimes féminines, 5 cadets - 4 cadettes, 7 juniors masculins - 4 juniors féminines). Argent 3, Clémont 4, Herry 3, Blancafort 2, Nohant en Gout 4, St Germain du Puy 11, Pigny 8, Rians 1.
- **Secteur 4 :** 17 licenciés (0 benjamin - 1 benjamine, 2 minimes masculins - 1 minime féminine, 3 cadets - 3 cadettes, 5 juniors masculins - 2 juniors féminines). Marmagne 7, Trouy 1 Bois d'Yèvre 5, CBV 4.

Cette répartition nous offre une meilleure visibilité sur les effectifs jeunes, tant par secteur que par club. Elle nous permettra de nous appuyer sur les clubs comptant le plus de jeunes dans chaque secteur afin d'organiser des interventions techniques et autres actions de formation."



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

II. Point sur les éducateurs (nombre, noms, diplômes, ...)

Faute d'archives et de fichiers à jour, nous avons sollicité la région, qui nous a orientés vers la Fédération. Une liste nous a été envoyée, révélant la présence inattendue d'éducateurs et d'initiateurs "fantômes". Nous réfléchissons actuellement à la meilleure manière de recenser tous les éducateurs encore titulaires d'une licence de pétanque afin d'établir une liste complète et fiable. Dans un premier temps, cette liste nous permettra d'organiser les sessions de recyclage obligatoires : tous les cinq ans pour les BF1 et chaque année pour les BF2 et niveaux supérieurs. Elle servira également à convoquer les éducateurs pour contribuer au perfectionnement des jeunes, encadrer les championnats et participer à des séances thématiques, notamment sur le tir, destinées aux féminines.

III. Point sur les référents

Malgré nos explications répétées lors des réunions de secteur, rappelant que cette démarche n'était pas une option mais une obligation dans le cadre du développement du sport féminin ainsi que de la promotion et du développement de la pétanque, seulement 20 % des clubs ont répondu à notre demande. Une relance sera effectuée lors d'une prochaine réunion afin de sensibiliser à nouveau les clubs concernés."

IV. Point sur les écoles de pétanque dans la région Centre Val de Loire

Cher : 0, **Indre** : 1 (labellisée *), **Eure-et-Loir** : 1 (non labellisée), **Loiret** : 1 (labellisée ***), **Loir-et-Cher** : 4 (2 labellisées * et 2 labellisées **), **Indre-et-Loire** : 0

Lors d'une réunion du CD, Vanessa avait évoqué la possibilité que Saint-Florent crée une école de pétanque. À ce jour, aucun élément ne nous indique que des démarches aient été engagées dans ce sens. En son absence, nous ne sommes donc pas en mesure d'apporter plus d'informations à ce sujet.

V. Création & orientation d'une section jeunes départementale

Création d'un centre départemental – Pôle 18 ?

Pourquoi un Pôle 18 ? : Face aux difficultés rencontrées par les clubs (cahier des charges, manque de bénévoles, éducateurs diplômés, etc.), la commission jeunes propose la création d'un centre départemental, ou Pôle 18.

Qu'est-ce que c'est ? : Le Pôle 18 serait un **organe déconcentré et décentralisé** de la **FFJP** et du **Comité Régional du Centre-Val de Loire**, sous la responsabilité de la **commission Jeunes et Féminines du Comité départemental du Cher**.

Il s'agirait :

- **D'un centre d'entraînement pour les jeunes,**
- **D'un espace d'animation et de ressources pédagogiques** pour les éducateurs,
- **D'un outil d'orientation** des jeunes sportifs isolés vers des clubs ou des écoles de pétanque,
- **D'un lieu d'accueil pour les nouveaux éducateurs départementaux.**

Le Pôle 18 s'appuiera sur des **informations théoriques et pratiques**, tout en équilibrant **logique sportive** (compétition et performance) et **logique éducative et développementale** (prise en compte du joueur dans sa globalité).



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

À noter : Aucune **composition d'équipe spécifique** ne sera décidée sans accord préalable des clubs ou des écoles de pétanque.

Pour qui ? :

- **Tous les jeunes** seront invités à une **journée de tests**.
- Par la suite, le Pôle 18 accueillera les **meilleurs joueurs de chaque catégorie**, susceptibles de représenter le département.
- Les autres jeunes ne seront pas oubliés : ils pourront participer à certaines sessions, à la demande d'un club, selon une problématique ou un thème spécifique.
- Certains jeunes seront sélectionnés, tandis que d'autres pourront intégrer ponctuellement ou régulièrement le centre en fonction de leurs besoins.

Par qui ? :

- **Hugo LEBAUPIN, CTR**, a accepté avec plaisir d'être sollicité.
- Les **éducateurs titulaires du BF1 du Cher** seront convoqués ponctuellement ou régulièrement pour encadrer des groupes et se former.
- **Jean-Paul GOOFOZ** (responsable pédagogique de la FFPJP et de la DTN) et **Emmanuelle GOFFOZ-DURAND** se sont proposés de venir, sur invitation, pour observer ou participer aux séances.

Quels objectifs ? :

- **Assurer un suivi des jeunes joueurs** et les accompagner dans leur progression.
- **Améliorer la performance et la compétitivité.**
- **Encourager l'adhésion à une pétanque plus sportive.**
- **Préparer les jeunes aux démarches et aux contenus du Centre Régional d'Entraînement (CRE).**
- **Faciliter l'acquisition et la certification des paliers fédéraux** (Boules et Buts de bronze, argent et or, dans une logique d'évolution à long terme).
- **Renforcer la motivation et l'implication des éducateurs.**

Le plan d'actions

- Gérer les compétitions.
- Développer des **partenariats avec le milieu scolaire.**
- Promouvoir le **jeu provençal.**
- Mettre en place des **temps d'information et d'échanges** par secteur pour les référents.
- Accompagner les **écoles de pétanque existantes et en création.**
- **Créer un centre départemental d'entraînement pour les jeunes et de formation des éducateurs.**
- Faire du **Pôle 18 un centre de ressources pédagogiques.**

VI. Échanges sur les orientations budgétaires



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

Après la validation de la création d'un pôle 18, un budget prévisionnel sera étudié par la commission jeunes et présenté lors du prochain CD.

VII. Calendrier 2025 des regroupements

Toutes les compétitions jeunes ont bien été mises en ligne sur le site du Comité par Didier ROBLIN.

Une fois la validation du Pôle effectuée, les **dates, convocations et le déroulé des journées** seront adressés aux référents des clubs concernés. Lors du concours régional de l'ES Moulon, nos **équipes jeunes seront suivies et évaluées**. À la suite de cet événement, une **journée de tests** sera organisée afin de regrouper les jeunes en fonction des compétences acquises.

IX. Création & organisation des journées de rencontre

Ce point sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion. Gilbert s'y penche actuellement et le présentera lors de cette séance.

X. Charte des éducateurs, guide des parents & livret de suivi des jeunes

La charte est finalisée et sera soumise à validation lors du prochain CD. Le guide des parents est également terminé ; il sera lu et validé lors du CD du 12 février, puis inscrit à l'ordre du jour du CD régional du 14 février.

XI. Interventions dans les écoles

Gilbert et Dominique interviendront pendant six semaines dans trois écoles : Azy, Étréchy et Veaugues. Une convention a été signée entre le club « Pétanque des Territoires du Haut Berry » et ces établissements sous la houlette du Comité du Cher de Pétanque. Hugo LEBAUPIN CTR interviendra lors de la première séance. L'inspection académique Orléans-Tours a validé le projet pédagogique, et la dernière condition pour démarrer les séances était l'obtention d'une carte professionnelle, nécessitant un BF1 Pétanque. Gilbert et Dominique l'ont désormais obtenue, ce qui permet le lancement des interventions. Par ailleurs, Gaétan Deschamps pourra se joindre à eux lors de certaines séances."

XII. Guide des parents de jeunes sportifs et des jeunes licenciés

Le guide des parents est réalisé et sera soumis dans un premier temps au cd du 12 février et sera mis à l'ordre du jour du cd régional du 14 février.

Le livret du jeune sportif s'appuie sur les supports réalisés par la FFPJP, en collaboration avec Jean-Paul GOFFOZ, Emmanuelle GOFFOZ-DURAND, Anna MAILLARD, entre autres.

Nous avons souhaité y ajouter des éléments que nous jugeons essentiels, tels que :

- **Hygiène et santé**, notamment la lutte contre certaines addictions,



COMITE DEPARTEMENTAL DU CHER

- Environnement,
- Fair-play et lutte contre la violence,
- Réglementation.

Ces thématiques sont également chères à la FFPJP, comme l'ont souligné les débats lors de leur comité directeur des **17 et 18 janvier derniers**. Ce livret, actuellement en cours d'élaboration, est plus complexe. Il comprendra notamment un **suivi médical**, car il sera **individuel** et accompagnera chaque jeune joueur tout au long de son parcours de licencié.

XIII. Questions diverses

Rumeur : Mutation de Mérigaud Leny vers l'Indre-et-Loire ?

Dans "Geslico", Leny apparaît encore dans le Cher. Sur les convocations récentes, Hugo LEBaupin le CTR convoque celui-ci en tant que licencié dans le Cher. Après vérification auprès de son père, Gilbert a eu confirmation que les démarches de mutation avaient bien été effectuées auprès du club de Saint-Florent. C'est avec regret que nous apprenons son départ, mais cette opportunité lui permettra d'évoluer avec des jeunes de son niveau et de poursuivre sa progression. Nous lui souhaitons plein de réussite!

Prochaines réunions : le lundi 17 février 18h00, le lundi 25 février 14h30, le lundi 10 mars 18h00

Le président

Gilbert SEGURA

La secrétaire

Dominique LUBERNE